



ObéCentre

Les CSO du **Centre-Val de Loire**

Webinaire régional
Traitements médicamenteux de l'obésité
Lundi 6 Juillet 2026

Indications de remboursement (1/2)

**Echec de prise en charge
nutritionnelle**

→ d'au moins 6 mois
→ avec perte de
poids < 5%

Patient adulte
présentant :

IMC initial* $\geq$ **40 kg/m²** ou
IMC initial $\geq$ **35 kg/m²**
avec CMA

**L'IMC initial correspond à l'IMC du patient lors de l'initiation du traitement indiqué dans le contrôle du poids*

Indications de remboursement (2/2)

- **Diabète de type 2** ;
- **HTA nécessitant un traitement** médicamenteux ;
- **Hypertriglycémie > 5 g/L** (contrôlée à plusieurs reprises, en dehors de toute consommation d'alcool et en dehors du déséquilibre d'un diabète de type 2) et résistante au traitement habituel ;
- **Stéatose hépatique non alcoolique (NASH)** ou une fibrose hépatique (quel que soit le stade de la fibrose jusqu'au stade de cirrhose Child A, après accord avec l'hépatologue). La stéatose isolée n'est pas une comorbidité retenue;
- **Syndrome des ovaires polykystiques** chez la patiente en âge de procréer ;
- **Syndrome d'apnées-hypopnées**
- **Problème de fertilité** masculine ou féminine avec un projet d'AMP, sur proposition de l'équipe d'AMP ;
- **Maladie rénale chronique** (jusqu'au stade d'IRC modérée : stade 3A ou 3B) après avis du néphrologue, voire une insuffisance rénale sévère ou terminale avec un projet de transplantation rénale.
- **Asthme sévère** en lien avec l'obésité après avis d'un pneumologue, d'un ORL et/ou d'un allergologue ;
- **Lombalgies chroniques**, une coxarthrose, une gonarthrose, invalidantes documentées, après avis rhumatologique et/ou orthopédique confirmant les bénéfices attendus par la perte de poids ;
- **Hypertension intracrânienne idiopathique** résistant à une prise en
- **Incontinence urinaire invalidante** ne répondant pas aux modifications thérapeutiques du mode de vie associées aux traitements médicamenteux de l'incontinence urinaire et si besoin de la constipation, après confirmation par un gynécologue ou un urologue que la perte de poids est susceptible d'améliorer les troubles urinaires ;
- **Hernie pariétale ou une éventration** symptomatique ou complexe dont le traitement chirurgical impose une perte de poids avant la chirurgie pariétale ;
- **Présence d'un handicap moteur avec ou sans paraplégie**, après avis d'un médecin de médecine physique et de réadaptation (MPR)

Initiation du traitement : Prescripteurs (1/2)

QUI PEUT PRESCRIRE UN TMO PERMETTANT UN REMBOURSEMENT ?



Prescripteurs habilités pour initier un traitement médicamenteux de l'obésité dans le cadre de la prise en charge par l'assurance maladie

1

MÉDECINS SPÉCIALISTES ET CHIRURGIENS BARIATRIQUES



- Médecins spécialistes en endocrinologie-diabétologie-nutrition (spécialité EDN ou anciennement EDMM)
- Médecins compétents en nutrition (titulaire d'un DESC, d'une FST appliquée ou d'une VAE nutrition)
- Chirurgiens bariatriques (titulaires du DIU de chirurgie de l'obésité)



Exerçant dans l'une des structures suivantes :



Un Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO)

OU



Une Structure de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)

mention « gastro-entérologie, endocrinologie, diabétologie, nutrition »

OU



Un CHU

2

MÉDECINS EXPERTS IMPLIQUÉS DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ

A



Les médecins coordinateurs de Parcours Coordonné Renforcé (PCR) « Obésité complexe ».

B



Les médecins spécialistes en endocrinologie-diabétologie-nutrition (spécialité EDN ou anciennement EDMM).

Dans ce cas, le prescripteur doit :

- ✓ Exercer en lien avec un Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO).
- ✓ La formalisation de ce lien avec un CSO passe par l'existence d'une charte entre le spécialiste en endocrinologie et le CSO ou par une activité médicale en cours (au moins partielle) en CSO.

Initiation du traitement : Prescripteurs (2/2)

GUIDE ORGANISATIONNEL

Prescription des traitements médicamenteux de l'obésité

Filière ObéCentre, 29 Juin 2026



Ce guide fera l'objet de mises à jour régulières en fonction des annonces ministérielles et des partenariats créés.

Plus d'informations : www.obecentre.fr/actualite/remboursement-de-wegovy-et-mounjaro-officialise-a-compter-du-15-juin-2026/

www.obecentre.fr

Charte des bonnes pratiques des CSO de la Région Centre-Val de Loire et de leurs partenaires professionnels libéraux

Cette charte de bonnes pratiques est destinée aux partenaires impliqués dans la prise en charge de patients en situation d'obésité. Elle vise à énoncer des principes de fonctionnement communs pour l'ensemble des intervenants. Chaque professionnel s'engage à la respecter dans son domaine d'expertise.

Elle ne saurait déroger aux obligations professionnelles ni aux codes de déontologie en vigueur.

Ce partenariat vise à assurer la cohérence et la continuité du parcours de santé ainsi que la qualité des soins dispensés.

Les CSO du CHU d'Orléans et du CHU de Tours soulignent l'importance de :

1. Personnaliser l'accompagnement et l'approche thérapeutique par une démarche éducative. Dans cette maladie chronique, l'implication du patient doit être recherchée grâce à une posture motivationnelle visant un changement de comportement. La transmission de savoirs et de compétences s'inscrit dans une démarche éducative par définition participative et centrée sur la personne.
2. Connaître le patient et identifier ses besoins, ses attentes et sa réceptivité à la proposition de prise en charge.
 - Evaluer la dimension biomédicale
 - Retracer la trajectoire pondérale et les événements de vie déterminants dans l'histoire clinique.
 - Considérer les comorbidités spécifiques de l'obésité et leurs conséquences sur la santé.
 - Evaluer la dimension socioprofessionnelle.
 - Evaluer la dimension cognitive et comportementale.
 - Evaluer la dimension psycho-affective.
3. Proposer une prise en charge globale et systémique du patient.
 - Ne pas considérer l'obésité comme étant seulement un problème de poids.
 - Prendre en compte les symptômes associés à l'excès pondéral.

Le professionnel de santé partenaire s'engage à :

1. Respecter les conditions de prise en charge des personnes en situation de surpoids ou d'obésité :
 - Adapter le discours et l'environnement pour éviter toute stigmatisation.
 - Offrir des conditions favorables d'accueil et de prise en charge grâce à des locaux et du matériel adaptés.
 - Prendre en compte le problème pondéral dans l'organisation des explorations et des soins.
2. Participer, selon son champ de compétence, à toute action visant à améliorer la prise en charge du patient.
3. Mettre sa pratique en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

CSO Tours
Centre Hospitalier Universitaire de Tours
Hôpital Bretonneau
Service de Médecine Interne
Unité d'Exploration métabolique et nutritionnelle
2 boulevard Tonnelé
37044 Tours cedex 9
Tél : 02 47 47 46 47
www.chu-tours.fr

CSO Orléans
Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans
Pôle Médecines à Fortes Consultations
Service Endocrinologie Diabétologie Nutrition
14 avenue de l'Hôpital
45100 Orléans
Tél : 06 76 81 93 90 / 02 38 61 32 41
www.chu-orleans.fr

(2) Liste des médecins éligibles à la primo-prescription (en date du 19.06.26)

JO
n°136
12
juin
2026

Les médecins spécialistes en endocrinologie-diabétologie-nutrition (spécialité EDN ou anciennement EDMM), médecins compétents en nutrition (médecin titulaire d'un DESC, d'une FST appliquée ou d'une VAE nutrition), chirurgiens bariatriques titulaires du DIU de chirurgie de l'obésité exerçant dans les structures suivantes :

- un Centre spécialisé de l'obésité (CSO) ;
- une Structure de soins médicaux et de réadaptation (SMR) mention « gastro-entérologie, endocrinologie, diabétologie, nutrition » ;
- un CHU.

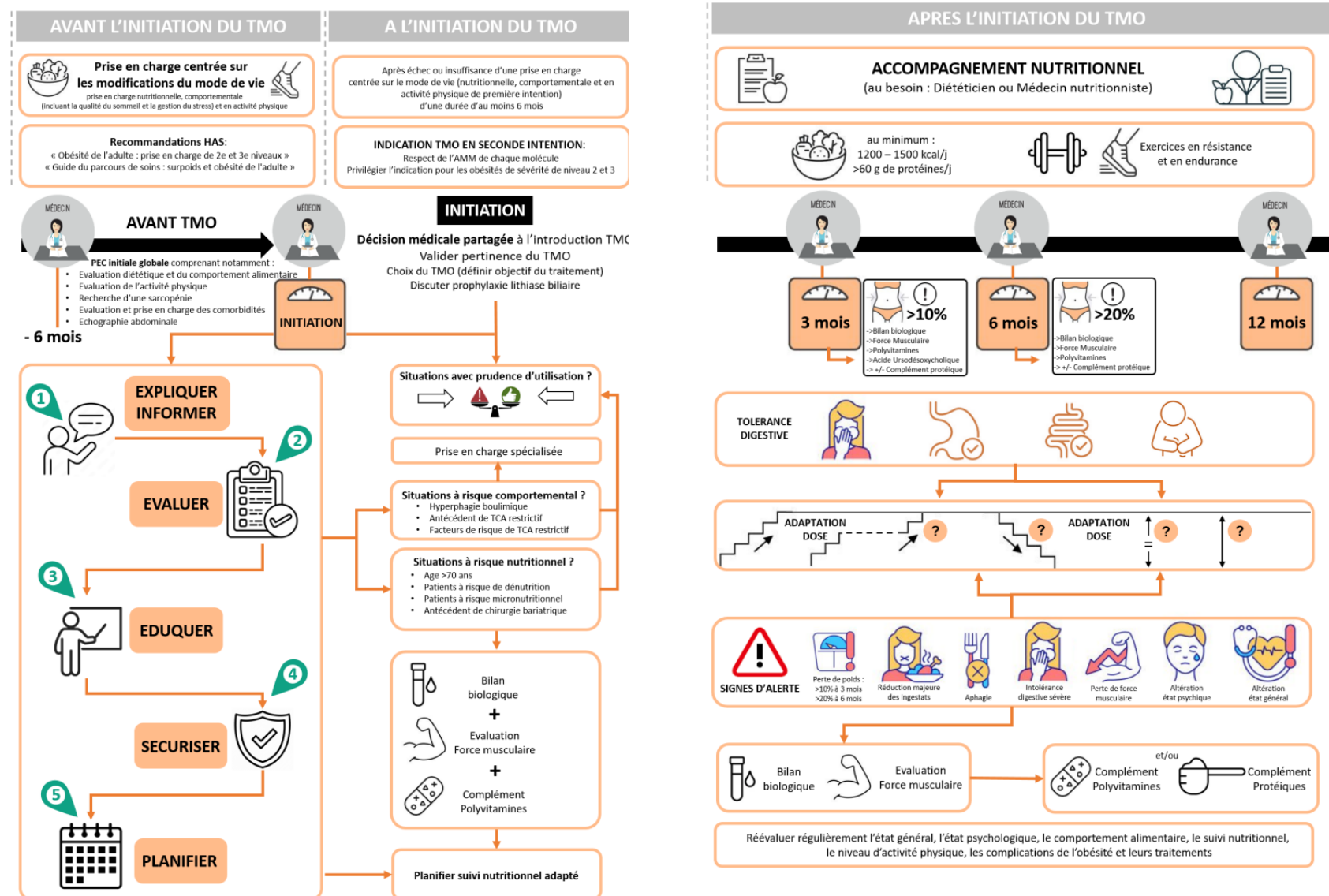
Les médecins experts impliqués dans la prise en charge de l'obésité suivants :

- les médecins coordinateurs de Parcours Coordonné Renforcé (PCR) « Obésité complexe » ;
- les médecins spécialistes en endocrino-diabétologie-nutrition (spécialité EDN ou anciennement EDMM).

Département	Nom Prénom	Etablissement	Ville	Circuit prise de RDV
18	Dr Aïcha Haouatia	Centre Hospitalier	Bourges	Courrier médical d'adressage secretariat.diabetologie@ch-bourges.fr
	Dr Aroua Temessek			
	Dr Philippe Walker			
28	Dr Saïd Bekka	Libéral	Chartres	02 37 35 20 51
	Dr Philippe Reboul	Libéral	Chartres	02 37 35 20 51
	Dr Lucile Vanneste	Centre Hospitalier	Chartres	En ligne : https://www.ch-chartres.fr/demander-un-rendez-vous
	Dr Noura Messaoudi	Centre Hospitalier	Dreux	02 37 51 77 35
	Dr Saïda Rabia-Atlaoui	Centre Hospitalier	Dreux	02 37 51 77 35
36	Dr Joël Ricard	Libéral	La Châtre	Doctolib
	Dr Vitalie Sureau	SMR	Pouilly-Notre-Dame	05 54 30 79 95
		Libéral	La Châtre	06 34 09 45 52

www.obecentre.fr

Recommandations GCC CSO



Suivi CSO Tours

Critères
éligibilité
remplis

Patient non traité, absence de suivi pluridisciplinaire (délai attente 10 mois)

- Courrier médical adressage
- Courrier patient
- unite.mobile.nutrition@chu-tours.fr

Patient déjà traité, suivi pluridisciplinaire, médecin non habilité à la primo prescription

- Sollicitation médicale via télé expertise OMNIDOC Obésité complexe CHRU Tours

Perspective Parcours TMO en construction

Suivi CSO Orléans

Critères
éligibilité :
domicilié dans
le 45 ou 36 ou
28, avec IMC >
35 et
comorbidités
invalidantes

Patient traité TMO ou non traité :

→ Courrier médical d'adressage + demande du patient à adresser :

Secrétariat Endocrinologie, Pôle Médecines à Fortes Consultations – Centre Hospitalier
Universitaire d'Orléans - 14 avenue de l'hôpital - 45100 Orléans La Source

Mail : secretariat.endocrinologie@chu-orleans.fr

Tel : 02 38 51 47 25

→ Consultations (délai pec 10 mois), HDS (délai pec plus court) incluant suivi TMO

→ Sollicitation télé expertise OMNIDOC Obésité CHU Orléans pour avis et non pour
prescription TMO

Perspective Parcours TMO en construction

Accompagnement pluridisciplinaire

(3) Appui à l'orientation vers un dispositif pluridisciplinaire de 2nd recours ou 3^{ème} recours

Département	Structure	Ville	Offre de soins	Contact
18	Association Caramel	Bourges	ETP	association.caramel@ch-bourges.fr ou 02 48 48 57 44
	Timéo	Bourges	Dispositif expérimental : HDJ et suivi libéral	contact@timeo18.fr ou 07 69 18 50 73
	Centre Hospitalier	Bourges	ETP, HDJ	Courrier médical d'adressage secretariat.diabetologie@ch-bourges.fr
28	SMR IDNC	Mainvilliers	ETP, HDJ (TMO)	02 36 25 36 00 https://idnc.lna-sante.com/admissions/
	CH Louis Pasteur	Chartres	ETP « Eduq et moi »	02 37 30 30 82 http://www.ch-chartres.fr/
	Espace Diabète Nutrition	Chartres	Ateliers	09 52 01 10 02 https://www.espacediabete28.fr/activites/entretiens-infirmiers/
36	SMR Le Manoir en Berry	Poulligny Notre Dame	ETP	02 54 06 20 00
	CH Châteauroux – Le Blanc	Châteauroux	ETP, HDJ	02 54 29 60 16 https://www.ch-chateauroux-leblanc.fr/offresoinsch/60/unite-nutrition-metabolisme
	Association Diapason	Châteauroux	ETP	02 54 53 03 32
37	MSP Les Belles Fleurs	St Cyr sur Loire	Parcours pluridisciplinaire (programme ETP en cours de dépôt)	En ligne : Doctolib → IPA Magali Lecoutre
	Association Ananas	Tours Nord	Parcours ETP SOFT en collectif	06 52 13 59 81 ou ananas.association@gmail.com
	CHU (3 ^e recours)	Tours	HDJ, parcours pluridisciplinaire	IMC ≥ 40 kg/m ² ou IMC initial ≥ 35 kg/m ² avec CMA Courrier médical d'adressage + courrier écrit du patient retraçant le parcours pondéral et le projet par mail : unite.mobile.nutrition@chu-tours.fr

PCR
obésité

cso@chu-tours.fr / cso@chu-orleans.fr

Agenda
Contact
Recherche
ObéCentre

ObéCentre PRO
Information des professionnels
Avis d'expertise
Orientation des patients
Annuaire des professionnels

Aide à l'orientation

Accueil > Espace PRO > Orientation des patients > Aide à l'orientation

Cet outil a été conçu pour vous appuyer dans la recherche du dispositif le plus adapté au besoin des personnes que vous accompagnez. Il se veut le plus exhaustif et actualisé possible. Pour toute demande de précision, contactez la filière ObéCentre !

Zone géographique

☐ Cher (18)
☐ Eure et Loir (28)
☐ Indre (36)
☐ Indre et Loire (37)
☐ Loir et Cher (41)

IMC*

0 70

Âge

0 - 100

Complexité associée à l'obésité**

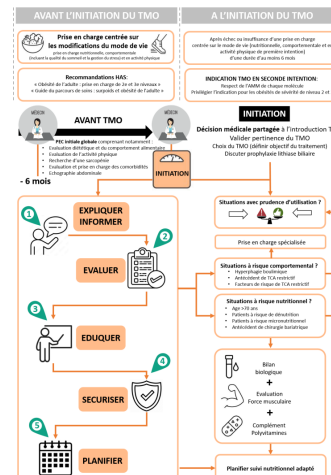
☐ Oui

Type d'accompagnement

☐ Collectif
☐ Hospitalisation
☐ Individuel

ObéCentre PRO
Information des professionnels
Avis d'expertise
Orientation des patients
Annuaire des professionnels

Liens utiles



Liste des prescripteurs
Charte ObéCentre
Guide organisationnel
Recommandations GCC CSO
Téléexpertise OMNIDOC
Justificatif d'accompagnement à la prescription

Actualités ObéCentre :
www.obecentre.fr/actualite/remboursement-de-wegovy-et-mounjaro-officialise-a-compter-du-15-juin-2026/